



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 53
Du 23 juillet 2018**

Présents :

ARTAUX Laurence, BELFORT Dominique ; BENGUELLA Sylvie ; BOUVARD Martial ; COURGEY Claude ; CULOT François-Xavier ; DUCROUX Séverine ; GAUDINET Alain ; MENETRIER Nathalie ; SALVI Thierry

Absents :

BONVALOT Pascal, MUSIAUX Marie Pierre

Absents excusés :

JACOLET Bernard avec procuration à **DUCROUX Séverine**
MILLET Catherine avec procuration à **CULOT François-Xavier**

Secrétaire de séance : BENGUELLA Sylvie

La séance est ouverte à 20h35mn

Le compte rendu de la séance du 25 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

Projets à retenir dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et dépôts de ces derniers auprès d'autres partenaires financiers.

Le maire rappelle que l'étude A.M.I confiée au cabinet d'étude Verdi a pour objectif d'aider à définir les projets, s'inscrivant dans la stratégie de revitalisation de la commune, qui seront soutenus par la région. Le dossier AMI avance et une commission technique, avec une représentante de la région, a été menée vendredi 19 juillet où des projets de réalisations futures, pouvant rentrer dans le cadre de l'A.M.I., ont été examinés.

Le maire présente donc aux conseillers et conseillère les projets suivants :

Liste des projets	Montant global	Subvention AMI
Réaménagement de la Grande Rue	300 000 €	120 000 €
Aménagement d'un nouvel accès au quartier Le Breuil	465 000 €	186 000 €
Voie Verte : Création d'aménagements	50 000 €	20 000 €
Voie Verte : Création d'un arrêt camping-car	50 000 €	20 000 €
Route de Bonnal : Liaison piétonne école – collège - parcours santé	50 000 €	20 000 €
Route de Tressandans : Création d'un terrain multisports	53 000 €	15 900 €
Avenue de la Gare : Installation d'une aire de jeux	42 000 €	12 600 €
Actions commerciales	75 000 €	30 000 €
Renforcement de l'offre sportive à caractère structurant pour le bourg-centre	195 000 €	39 000 €
Houtau : Réalisation d'une maison associative et culturelle	648 407 €	256 500 €
Tourisme : Reconversion de l'ancienne gare de voyageurs en hébergement	300 000 €	30 000 €

Il explique aussi que tous les projets cités dans le tableau ci-dessus seront présentés à différents partenaires financiers tels que l'Etat avec la "DETR", l'Europe avec le "Laeder". L'objectif financier serait d'obtenir entre 70 et 80% d'aides sur l'ensemble des projets.

Le maire demande au conseil municipal d'approuver l'ensemble des projets pouvant entrer dans le cadre de l'A.M.I et de l'autoriser à déposer ces dossiers auprès de différents partenaires financiers.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette demande et autorise le Maire à déposer les dossiers auprès de différents partenaires financiers.

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les écoles primaires

Le maire explique que, à l'avenir, les écoles de Rougemont seront peut-être appelées à accueillir des élèves d'autres villages. Cette augmentation des effectifs entraînerait obligatoirement la nécessité de transformer l'établissement scolaire. Il estime qu'une étude des possibilités envisageables et de leur coût serait judicieuse. De ce fait, il demande au conseil municipal de l'autoriser à lancer un appel d'offres pour trouver un cabinet d'étude chargé de la mission suivante « extension du bâtiment scolaire ».

La demande est approuvée à l'unanimité

Station d'Épuration

Le maire informe le conseil municipal que la commune de Gondenans-les-Moulins serait désireuse d'intégrer le groupement de communes qui a la gestion de la station d'épuration. Il explique que si cette demande est acceptée, il sera nécessaire de revoir les pourcentages qui déterminent la clé de répartition de l'investissement et du fonctionnement.

L'intégration la commune de Gondenans-Les-Moulins au groupement de communes gestionnaires de la station d'épuration est acceptée à l'unanimité.

Prolongation du contrat d'embauche de monsieur Morel Dominique

Le maire rappelle que monsieur Morel est en remplacement de monsieur Faivre Robert et que nous sommes remboursés par le service de remplacement.

Le maire propose de prolonger le contrat de monsieur Morel jusqu'au 30 septembre inclus.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Remplacement de monsieur Faivre Mathieu

Le maire informe que, suite à son opération chirurgicale, monsieur Faivre Mathieu est en arrêt de travail jusqu'au 1 octobre et qu'il y aura certainement une prolongation. Il propose au conseil municipal que monsieur Chatelain Jérôme, déjà en remplacement de monsieur Faivre, continue d'assurer ce service le temps nécessaire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Les Restaurants du Cœur

Le maire informe le conseil municipal que l'Association « Les Restaurants du Cœur » a acté la création d'un centre d'activités itinérant afin de se rapprocher des personnes en difficulté pour leur apporter une aide alimentaire. De ce fait, il nous demande de leur trouver un local pour accueillir les bénéficiaires, ½ journée par semaine.

La conseillère Nathalie Ménétrier propose un local non communal qui se situe dans la Grande Rue. Ce dernier répondrait tout à fait à cette demande. Le maire demande au conseil municipal d'autoriser la conseillère Nathalie Ménétrier de faire les démarches auprès du propriétaire.

Cette demande est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

Pour information

Le maire informe le Conseil Municipal que la salle du conseil est aussi la salle des mariages, mais, pour des raisons de sécurité cette dernière est limitée à 50 personnes. Il rappelle que le déroulement des mariages se fait dans le bâtiment dit « Houtau ».

La séance est clôturée à 21h40

Prochaine réunion
Vendredi 21 septembre 2018 à 20h30

